

COMITÉ DE DISCIPLINE
Chambre de l'assurance de dommages

Audiences des 4, 5 et 6 novembre 2024

(Par visioconférence)

Président : *M^e Patrick de Niverville*
Membre : *M^e Benoit Loyer, expert en sinistre*
Membre : *M^{me} Julie Lessard, expert en sinistre*

Procureur de la plaignante : *M^e Mathieu Cardinal*
Procureur de l'intimé : *M^e Yves Carignan*

RÔLE

9 h 30 **Syndique adjointe de la Chambre de l'assurance de dommages**

c.
Mario Touzin, expert en sinistre (5A)
Certificat n° 139013
Plainte n° 2024-03-02(E)

(Audience sur culpabilité)

Nature de la plainte:

- Exercer ses activités de manière négligente et/ou faire preuve d'un manque de contrôle de la réclamation (art. 16 *Loi sur la distribution des produits et services financiers* et 58(1) *Code de déontologie des experts en sinistre*)

Pour plus d'information ou pour obtenir le lien de connexion internet, veuillez communiquer avec le secrétaire du Comité de discipline au (514) 842-2591 poste 303 ou greffe@chad.qc.ca